Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création d'un nouveau gymnase dans l'Ouest lausannois

Le Conseil d'Etat crée un nouveau gymnase dans l'Ouest lausannois pour la rentrée 2010-2011 afin de répondre au besoin de place dans ce secteur de formation. Sis dans des surfaces louées à l'avenue de Provence, ce nouveau gymnase pourra accueillir 450 élèves dès août 2010.

La capacité d'enclassement des gymnases vaudois a atteint son maximum à la rentrée 2009-2010, notamment en raison de la forte augmentation du nombre de jeunes accédants à des études secondaires supérieures et de l'augmentation, dès 2010 - 2011, de cinq périodes à la grille-horaire hebdomadaire de 3ème année de l'Ecole de maturité. Malgré l'ouverture d'une vingtaine de nouvelles classes à la rentrée d'août 2009, il est nécessaire de préparer l'ouverture d'une vingtaine de classes nouvelles d'ici à la rentrée 2010.

Le Conseil d'Etat a dès lors décidé de créer pour la rentrée 2010-2011 un nouveau gymnase dans l'Ouest lausannois, sis à l'avenue de Provence, à Lausanne. Les surfaces nécessaires seront louées pour une durée de 5 à 10 ans; cette durée devra permettre la construction du nouveau Centre d'Enseignement postobligatoire dans l'Ouest lausannois, dont l'emplacement pourrait être Malley ou Renens. Des surfaces supplémentaires sont également louées sur le site de Sévelin pour cette même rentrée.

Les surfaces louées à l'avenue de Provence permettront d'accueillir, dès 2010, 17 salles standard (environ 450 élèves) accompagnées des salles spéciales correspondantes ainsi que les locaux administratifs nécessaires à l'enseignement gymnasial.

Par ailleurs, les surfaces supplémentaires louées pour le site de Sévelin (rattaché administrativement au Gymnase du Bugnon) autorisent une augmentation de la capacité d'accueil de 7 salles standard (~170 élèves) et 2 salles spéciales.

La réalisation de ces deux projets augmente la capacité d'accueil effective des gymnases lausannois de 24 salles pour la rentrée de 2010, permettant ainsi de répondre aux besoins de ce secteur de formation.

Le montant des locations annuelles peut être estimé à 1'852'000 francs, y compris 213'000 francs pour les charges, et environ 170'000 francs de frais de nettoyages des locaux. Le coût des travaux et des équipements relatifs à ces surfaces louées est estimé entre 6 et 8 millions.

C'est la première fois, depuis 1992 et la création du gymnase de Morges, qu'un nouveau gymnase, entièrement vaudois, est ouvert.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 novembre 2009

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01